



Brécey le 14 septembre 2006.

Monsieur Bas
Ministre délégué à la Sécurité sociale
Paris.

Monsieur le Ministre,

L'ordre du jour du "Banquet Républicain" organisé par René André, député de la IIème circonscription de la Manche, au restaurant "Les 13 Assiettes" au Val Saint-Père, le mercredi 13 septembre a été exclusivement réservé à la question qui agite depuis plusieurs semaines déjà l'Avranchin et le Mortainais: les élections législatives de 2007.

L'assistance était exceptionnellement nombreuse, (117 convives) et de grande qualité puisque les personnalités politiques qui comptent dans la circonscription étaient presque toutes présentes. On notait tout particulièrement la présence de Michel Ganné, suppléant qui ne suppléera plus personne, de Guénhaël Huet, qui devait vous rencontrer le lendemain, du Sénateur Jean Bizet..... et l'absence de celui qui, pourtant, dès le 10 septembre (!) a annoncé, voir ci-joint copie du courrier affiché sur les panneaux de la manifestation anti-CET et adressé aux habitants de Cuves, Bernard Tréhet, (*absent pour la 4ème fois*), qui s'est présenté comme un opposant au C E T en indiquant "une rencontre dans un proche avenir", avec le futur candidat. Cette nouvelle n'a pas manqué d'être interprétée par les manifestants comme la candidature à votre suppléance.

René André a officiellement confirmé que vous seriez le candidat investi par l'U M P à la députation dans cette circonscription et il a, comme le sénateur Jean Bizet, présenté cette candidature comme une chance pour les habitants du "Pays de la Baie du Mont Saint-Michel" d'être représenté à l'Assemblée Nationale par une personnalité de premier plan.

Selon René André et Jean Bizet vos responsabilités actuelle de Ministre et ancienne de Secrétaire Général de la Présidence de la République, suffisent à prouver l'importance de votre portefeuille relationnel. Les financements exceptionnels et importants que vous avez attribué aux établissements de santé de la circonscription, lors de votre récent séjour dans notre "pays", prouvent qu'il vous est possible de le mettre au service de notre région.

A contrario, des intervenants ont souligné que vous étiez un "parachuté" qui doit cette investiture à des tractations de l'Etat-Major Parisien, dans le langage des "Manchois" que vous étiez un "Horsain" et, qu'à peine élu, et le poste acquis, vous oublieriez vos électeurs pour vous consacrer exclusivement à votre carrière nationale.

Pour sa part "**BOCAGE AVENIR**", dans sa déjà longue aventure, (7 ans), s'est toujours inspiré du sage Saint-Thomas.

BOCAGE AVENIR demande à voir, et pour voir, attend de vous voir présent dans le dossier qui met toute la Vallée de la Sée en effervescence depuis deux ans, le projet d'ouverture d'un Centre Départemental d'Enfouissement d'ordures ménagères et de déchets industriels à Cuves, à 100 mètres de la Sée, poumon hydrologique et réserve halieutique de toute la vallée.

Depuis deux ans, de publications en publications, de manifestations en manifestations, Bocage Avenir au niveau politique départemental et national aisi que l'association pour la sauvegarde du cadre de vie et le développement durable de la Commune de Cuves au plan administratif et au niveau local ont réussi:

* **A fédérer** la majorité des élus locaux, départementaux et nationaux dans une hostilité unanime à ce projet néfaste.

* **A mobiliser** tous les habitants de la Vallée de la Sée dans la lutte anti-C E T . Les objections

écrites, formulées sur le fond et la forme, lors de l'enquête publique, représentent un poids de papier qui s'exprime non en kilogramme mais en quintal !

*** A peser** pour que le rapport du Commissaire Enquêteur remis au Préfet de la Manche constitue un réquisitoire accablant contre le projet..... A ce propos, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir nous faire savoir pourquoi Madame la Commissaire Enquêtrice conclue son "rapport réquisitoire" par un avis de "non opposition" au projet aussi curieux que paradoxal.

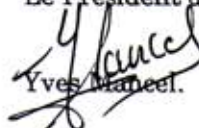
Si Monsieur le Préfet de la Manche donne, malgré tout et contre tous, son autorisation pour l'exploitation du C E T de Cuves, alors cette autorisation relèvera du "Fait du Prince". C'est en votre qualité de candidat U M P à la députation, (2ème Circonscription de la Manche), que nous vous saisissons pour que l'ancien Secrétaire Général de la Présidence de la République que vous fûtes et l'actuel Ministre, membre du Gouvernement que vous êtes, fasse connaître à Monsieur le Préfet de la Manche, représentant de l'Etat dans le département, votre opposition à ce projet, Monsieur le Préfet ne pourra pas ne pas en tenir compte, et que vous en fassiez de même auprès de vos futurs électeurs.

Ce faisant vous démontrerez d'une manière convaincante ce que René André et Jean Bizet ont affirmé avec force aux militants U M P de la circonscription:

- * Oui, vous disposez d'une influence réelle.**
- * Oui, vous vous impliquez pleinement dans la circonscription.**
- * Oui cette influence est mise au service des habitants de la 2ème circonscription.**

Dans cet espoir, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, nos meilleures salutations.

Le Président de Bocage Avenir


Yves Mameel.

P.S.: Monsieur le Premier Ministre a déjà reçu, lors de sa visite récente au Mont Saint-Michel, un dossier complet sur le C E T de Cuves.

1000 exemplaires vont être diffusés, dans les 48 heures, dans la 2ème circonscription.

Pièces jointes:

Revue de presse de la semaine: C E T de Cuves.

Dossier Bocage Avenir sur le C E T de Cuves.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter sur Internet (à partir du 1er octobre), le site de Bocage Avenir.

Bocage Avenir
2, La Bleutière

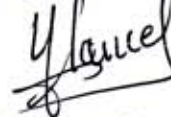
Destinataires: Le Canard Enchaîné
Le Figaro.
Le Monde.
Le Point.

La Gazette de la Manche.
La Manche Libre.
Ouest-France.

Vous prie de trouver ci-joint copie du courrier adressé le 18 septembre à Philippe Bas, (diffusion grand public sur la 2ème circonscription du département de la Manche), qui fait suite à vos publications relatives:

- * Au feuillet de l'éventuelle nomination à la Cour des Comptes de René André, député de cette circonscription.
- * Au feuillet "législatives 2007", 2ème circonscription d'Avranches. L'élection de Philippe Bas, candidat qui doit être investi par l'UMP est loin d'être acquise... si celui qui jusqu'alors était le successeur désigné du député actuel et le favori des militants UMP de la circonscription: Guénhaël Huet, Maire d'Avranches, Conseiller Général et Vice-Président du Conseil Général de la Manche, docteur en droit public, n'accepte pas de devenir son suppléant.

Le Président de Bocage Avenir



Yves Mancel.

Bocage Avenir
2, La Bleutière

50370 -BRECEY